

## **ETAT D'AVANCEMENT DES ACCORDS DE COOPÉRATION DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

### **POUR LA RÉGION WALLONNE :**

---

#### **- E-Gouvernement et informatique administrative**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française portant sur le développement d'une initiative commune en matière de partage de données et sur la gestion conjointe de cette initiative.

Adopté en première lecture le 19 juillet 2012 et soumis aux organes consultatifs.

#### **- Statistique**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française dans le cadre du renforcement des synergies en matière de statistiques.

Accord de coopération et projet de décret y portant assentiment adoptés par le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Communauté française, en première lecture le 14 mai 2009 et en deuxième lecture le 8 octobre 2009. Décret d'assentiment adopté par le Parlement wallon le 25 novembre 2009 et par le Parlement de la Communauté française le 13 janvier 2010.

#### **- Simplification administrative**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française organisant un service commun en matière de simplification administrative et d'administration électronique.

Adopté en première lecture le 10 mai 2012 et deuxième lecture le 19 juillet 2012. Suivi de l'avis du Conseil d'Etat en cours.

Accord de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne portant création d'un service de médiation commun à la Communauté française et à la Région wallonne.

Conclu le 3 février 2011.

#### **- Relations internationales**

Accord de coopération en matière de culture, de formation et de recherche scientifique entre le Gouvernement de la Communauté française, le Gouvernement Wallon et le Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale d'une part, et la République de Turquie d'autre part, fait à Bruxelles le 7 juin 2011.

Approuvé, en seconde lecture, par le Gouvernement wallon et la Gouvernement de la Communauté française, le 17 novembre 2011. Décrets d'assentiment adoptés par le Parlement wallon et le Parlement de la Communauté française le 25 avril 2012.

Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française, d'une part, et le Gouvernement de la République de Croatie, d'autre part, signé à Namur le 21 décembre 2010.

Approuvé, en seconde lecture, par le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Communauté française, le 10 novembre 2011.

Décrets d'assentiment adoptés par le Parlement wallon et le Parlement de la Communauté française le 25 avril 2012.

#### - **Recherche**

Accord de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne portant sur le financement de la recherche fondamentale stratégique dans le cadre de politiques croisées

Passage en Gouvernement le 4 décembre 2012 – Décret d'assentiment à adopter.

#### - **Fonction publique**

Accord de coopération conclu le 10 novembre 2011 entre la Communauté française et la Région wallonne créant une Ecole d'Administration publique commune à la Communauté française et à la Région wallonne.

Assentiment donné par le décret wallon du 26 janvier 2012 et le décret de la Communauté française du 20 novembre 2011.

Accord de coopération conclu le 20 septembre 2012 entre la Communauté française et la Région wallonne relatif au certificat de management public pour l'accès aux emplois soumis au régime des mandats au sein de la Communauté française et de la Région wallonne.

Pas de décret nécessaire.

Accord des gouvernements wallon, bruxellois, de la Communauté française et de la Cocof du 3 mars 2011 sur la procédure de partage des réserves de recrutement.

Confirmé par les décisions du Gouvernement wallon et du Gouvernement de la Communauté française du 7 mars 2011.

Pas de décret nécessaire.

Accord de coopération relatif à la gratuité des détachements dans les cabinets ministériels entre le Gouvernement wallon, le Gouvernement de la Communauté française et le Collège de la Commission communautaire française.

Adopté en première lecture par le Gouvernement de la Communauté française et le Gouvernement wallon du 30 novembre 2010. L'accord devait être traduit dans deux modifications réglementaires (une en Région wallonne et une en Communauté française). En Communauté française, la modification a été approuvée en dernière lecture le 23 mars 2012. En Région wallonne, la

modification a été approuvée en dernière lecture le 8 novembre 2012. L'accord de coopération est la signature du Ministre-Président et sera ensuite expédié au Conseil d'Etat.

- **Développement durable**

Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'éducation à l'environnement, à la nature et au développement durable.

Adopté par le Gouvernement wallon le 20 octobre 2011. Assentiment du Parlement wallon donné via le décret du 9 février 2012.

- **Energie**

Accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions portant sur la représentation du Royaume de Belgique au sein de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et sur les contributions financières à cette organisation.

En discussion en Coormulti (décret portant assentiment aux statuts de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), fait à Bonn le 26 janvier 2009, adopté par le Parlement wallon le 11 janvier 2012 et par le Parlement de la Communauté française le 20 décembre 2011).

- **Bâtiments scolaires**

Accord de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne portant sur le financement des investissements subventionnés en vertu de l'article 7, §4, du décret du 5 février 1990 relatif aux bâtiments scolaires de l'enseignement non universitaire organisé ou subventionné par la Communauté française.

Adopté par le Gouvernement wallon le 3 février 2011. Assentiment du Parlement wallon donné via le décret du 27 octobre 2011 modifiant divers décrets concernant les compétences de la Wallonie, aux articles 7 à 10.

- **Gestion immobilière**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'achat en commun de véhicules automobiles et de petits utilitaires (2009-2010) ;

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'achat en commun de véhicules automobiles et de petits utilitaires (2011-2012) ;

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'achat de carburant à prélever aux pompes au moyen de cartes magnétiques ;

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'achat en commun de gasoil diesel et de gasoil de chauffage à déverser dans les citernes des services publics.

Ces quatre accords ont été adoptés par le Gouvernement wallon le 3 février 2011. L'assentiment du Parlement wallon a été donné via le décret du 27 octobre 2011 modifiant divers décrets concernant les compétences de la Wallonie, aux articles 7 à 10.

#### - **Fiscalité**

Accord de coopération entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif au Protocole qui fut signé à Bruxelles le 21 octobre 2010 par les Gouvernements du Royaume de Belgique, du Royaume du Danemark, de la République fédérale d'Allemagne, du Grand-duché de Luxembourg, du Royaume des Pays-Bas et du Royaume de Suède modifiant l'accord du 9 février 1994 relatif à la perception d'un droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes par des véhicules utilitaires lourds, en application de l'article 4, § 4, de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions.

En préparation en vue d'une présentation prochaine au Gouvernement wallon.

#### - **Emploi-Formation**

Accord de coopération conclu entre la Région wallonne et la Communauté germanophone relatif à la mobilité des apprenants dans le cadre de la formation en alternance des indépendants et petites et moyennes entreprises.

Assentiment donné par le Parlement wallon le 20 juillet 2011.

Accord de coopération entre la Communauté française, la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale et la Cocof relatif à la mise en œuvre des bassins de vie « emploi – enseignement – formation ».

En préparation en vue d'une présentation prochaine au Gouvernement wallon.

Révision de l'accord de coopération-cadre du 24 octobre 2008 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la formation en alternance, conclu à Bruxelles.

En préparation en vue d'une présentation prochaine au Gouvernement wallon.

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté germanophone relatif à la mise en œuvre de la mesure « airbag »

En préparation en vue d'une présentation prochaine au Gouvernement wallon.

#### - **Politique aéroportuaire**

Accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'intégration des activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre conformément à la directive 2008/101/CE du Parlement

européen et du Conseil du 19 novembre 2008 modifiant la directive 2003/87/CE afin d'intégrer les activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre.  
En préparation en vue d'une présentation prochaine au Gouvernement wallon.

- **Economie**

Accord de coopération du 30 mai 2005 entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté germanophone relatif à l'économie plurielle - Avenant 2009.  
Avenant 2009 et avant-projet de décret y portant assentiment approuvés en première lecture le 30 août 2012.

- **Pouvoirs locaux**

Accord de coopération concernant les intercommunales plurirégionales.  
En préparation en vue d'une présentation prochaine au Gouvernement wallon.

- **Aide aux personnes**

Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française visant la coordination des politiques d'intervention en lien avec le milieu carcéral.  
Conclu le 23 janvier 2009 (MB du 25-08-2009).

- **Personnes handicapées**

Accord de coopération conclu le 10 octobre 2008 entre la Communauté française et la Région wallonne en matière de soutien à la scolarisation pour les jeunes présentant un handicap.  
Assentiment porté à cet accord de coopération dans le décret du 30 avril 2009.  
L'accord a été prorogé par le Gouvernement wallon en juillet 2012.

Accord de coopération conclu le 20 octobre 1998 entre la Communauté flamande et la Région wallonne en matière d'intégration des personnes handicapées.  
Un arrêté du Gouvernement wallon du 15 juillet 2010 proroge l'accord de coopération du 20 octobre 1998.

Accord de coopération du 5 juin 2009 entre la Communauté flamande et la Région wallonne en matière d'intégration des personnes handicapées.  
Assentiment porté à cet accord de coopération dans le décret du 7 juin 2012.

- **Environnement**

Accord de coopération entre l'Etat Fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif au transfert d'unités de quantité attribuée aux régions pour la période 2008- 2012.

Accord passé une première fois au Codeco de septembre. Un consensus reste à trouver sur un article en vue d'une présentation au prochain Codeco.

Accord de coopération relatif à la transposition de la directive 2008/101/CE du 19 novembre 2008 intégrant les activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre.

Adopté le 6 juin au Codeco, en cours de signature par les ministres concernés. Fera ensuite l'objet de l'assentiment parlementaire.

Accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi qu'aux restrictions applicables à ces substances (« REACH »).

Conclu le 17 octobre 2011 et approuvé par le décret du 7 juin 2012.

Accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale concernant la mise en œuvre du règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS), et abrogeant le règlement (CE) n° 761/2001 et les décisions de la Commission 2001/681/CE et 2006/193/CE.

Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'éducation à l'environnement, à la nature et au développement durable.

Conclu le 10 novembre 2011 et approuvé par le décret du 9 février 2012.

#### - **Patrimoine**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française en vue de la cogestion du Domaine de Mariemont.

Conclu le 30 janvier 2009.

#### - **Voies hydrauliques**

Accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-capitale concernant la mise en œuvre de la Convention relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure, signée à Strasbourg le 9 septembre 1996.

Conclu le 3 décembre 2009 et approuvé par le décret du 25 novembre 2010.

Accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-capitale en vue de l'exécution des Règlements des Communautés européennes relatifs à une politique de capacité

des flottes communautaires dans la navigation intérieure en vue de promouvoir le transport par voie navigable.  
Conclu le 8 octobre 2010.

- **Agriculture**

Accord de coopération entre la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale concernant la mise en œuvre du régime de paiement unique.  
Conclu le 28 mai 2009.

Accord de coopération entre la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, modifiant l'accord de coopération du 30 mars 2004 concernant l'exercice des compétences régionalisées dans le domaine de l'agriculture et de la pêche  
Conclu le 28 mai 2009.

- **« Culture »**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française portant création du titre de « Métropole de la Culture de la Communauté Wallonie-Bruxelles »  
Adopté le 3 avril 2009.

**POUR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE :**

---

- **E-Gouvernement et informatique administrative**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française portant sur le développement d'une initiative commune en matière de partage de données et sur la gestion conjointe de cette initiative.  
Adopté en première lecture le 19 juillet 2012 et soumis aux organes consultatifs.

- **Statistique**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française dans le cadre du renforcement des synergies en matière de statistiques.  
Accord de coopération et projet de décret y portant assentiment adoptés par le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Communauté française, en première lecture le 14 mai 2009 et en deuxième lecture le 8 octobre 2009.  
Décret d'assentiment adopté par le Parlement wallon le 25 novembre 2009 et par le Parlement de la Communauté française le 13 janvier 2010.

- **Simplification administrative**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française organisant un service commun en matière de simplification administrative et d'administration électronique.

Adopté en première lecture le 10 mai 2012 et deuxième lecture le 19 juillet 2012. Suivi de l'avis du Conseil d'Etat en cours.

Accord de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne portant création d'un service de médiation commun à la Communauté française et à la Région wallonne.

Conclu le 3 février 2011.

#### - **Relations internationales**

Accord de coopération en matière de culture, de formation et de recherche scientifique entre le Gouvernement de la Communauté française, le Gouvernement Wallon et le Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale d'une part, et la République de Turquie d'autre part, fait à Bruxelles le 7 juin 2011.

Approuvé, en seconde lecture, par le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Communauté française, le 17 novembre 2011. Décrets d'assentiment adoptés par le Parlement wallon et le Parlement de la Communauté française le 25 avril 2012.

Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française, d'une part, et le Gouvernement de la République de Croatie, d'autre part, signé à Namur le 21 décembre 2010.

Approuvé, en seconde lecture, par le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Communauté française, le 10 novembre 2011.

Décrets d'assentiment adoptés par le Parlement wallon et le Parlement de la Communauté française le 25 avril 2012.

#### - **Recherche**

Accord de coopération du 28 juin 2011 entre l'Etat et les Communautés relatif à la phase VII des Pôles d'attraction interuniversitaires.

Prise d'acte par le Gouvernement le 7 juillet 2011.

Accord de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne portant sur le financement de la recherche fondamentale stratégique dans le cadre de politiques croisées

Passage en Gouvernement le 4 décembre 2012 – Décret d'assentiment à adopter.

Accord de coopération entre la Communauté flamande et la Communauté française relatif à la gestion et au fonctionnement du « Jardin botanique national de Belgique »

Passage en Gouvernement le 13 décembre 2012 (suite des Gvts conjoints) – en cours

## - **Fonction publique**

Accord de coopération conclu le 10 novembre 2011 entre la Communauté française et la Région wallonne créant une Ecole d'Administration publique commune à la Communauté française et à la Région wallonne.

Assentiment donné par le décret wallon du 26 janvier 2012 et le décret de la Communauté française du 20 novembre 2011.

Accord de coopération conclu le 20 septembre 2012 entre la Communauté française et la Région wallonne relatif au certificat de management public pour l'accès aux emplois soumis au régime des mandats au sein de la Communauté française et de la Région wallonne.

Pas de décret nécessaire.

Accord des gouvernements wallon, bruxellois, de la Communauté française et de la Cocof du 3 mars 2011 sur la procédure de partage des réserves de recrutement.

Confirmé par les décisions du Gouvernement wallon et du Gouvernement de la Communauté française du 7 mars 2011.

Pas de décret nécessaire.

Accord de coopération relatif à la gratuité des détachements dans les cabinets ministériels entre le Gouvernement wallon, le Gouvernement de la Communauté française et le Collège de la Commission communautaire française.

Adopté en première lecture par le Gouvernement de la Communauté française et le Gouvernement wallon du 30 novembre 2010. L'accord devait être traduit dans deux modifications réglementaires (une en Région wallonne et une en Communauté française). En Communauté française, la modification a été approuvée en dernière lecture le 23 mars 2012. En Région wallonne, la modification a été approuvée en dernière lecture le 8 novembre 2012. L'accord de coopération est la signature du Ministre-Président et sera ensuite expédié au Conseil d'Etat.

## - **Développement durable**

Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'éducation à l'environnement, à la nature et au développement durable.

Adopté par le Gouvernement de la Communauté française le 5 mai 2011. Assentiment du Parlement de la Communauté française donné via le décret du 20 décembre 2011.

Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'éducation à l'environnement, à la nature et au développement durable.

Conclu le 10 novembre 2011 et approuvé par le décret du 20 décembre 2011.

## - **Bâtiments scolaires**

Accord de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne portant sur le financement des investissements subventionnés en vertu de l'article 7, §4, du décret du 5 février 1990 relatif aux bâtiments scolaires de l'enseignement non universitaire organisé ou subventionné par la Communauté française.

Adopté par le Gouvernement de la Communauté française le 23 décembre 2010. Assentiment du Parlement de la Communauté française donné via le décret du 23 juin 2011 portant des mesures diverses en matière de recherche scientifique, de bâtiments scolaires et de fonction publique aux articles 6 à 9.

#### - **Gestion immobilière**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'achat en commun de véhicules automobiles et de petits utilitaires (2009-2010) ;

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'achat en commun de véhicules automobiles et de petits utilitaires (2011-2012) ;

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'achat de carburant à prélever aux pompes au moyen de cartes magnétiques ;

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'achat en commun de gasoil diesel et de gasoil de chauffage à déverser dans les citernes des services publics.

Ces quatre accords ont été adoptés par le Gouvernement de la Communauté française le 23 décembre 2010. L'assentiment du Parlement de la Communauté française a été donné via le décret du 23 juin 2011 portant des mesures diverses en matière de recherche scientifique, de bâtiments scolaires et de fonction publique aux articles 6 à 9.

#### - **Formation**

Accord de coopération entre la Communauté française, la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale et la Ccof relatif à la mise en œuvre des bassins de vie « emploi – enseignement – formation ».

En préparation en vue d'une présentation prochaine au Gouvernement wallon.

Révision de l'accord de coopération-cadre du 24 octobre 2008 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la formation en alternance, conclu à Bruxelles.

En préparation en vue d'une présentation prochaine au Gouvernement wallon.

#### - **Sport**

Accord de coopération entre la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune en matière de prévention et de lutte contre le dopage dans le sport, 9 décembre 2011.

Assentiment donné par le décret du Parlement de la Communauté française du 19 avril 2012.

#### - **Protection de la jeunesse**

Accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune portant sur l'organisation et le financement du stage parental fixés dans la loi relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait (13 décembre 2006).

Assentiment donné par le décret du Parlement de la Communauté française du 25 mai 2007. Dénoncé par le fédéral le 2 avril 2010.

Accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune portant sur l'organisation et le financement de l'offre restauratrice visée à la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait (13 décembre 2006).

Assentiment donné par le décret du Parlement de la Communauté française du 25 mai 2007.

#### - **Aide aux détenus**

Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française visant la coordination des politiques d'intervention en lien avec le milieu carcéral.

Conclu le 23 janvier 2009.

#### - **Scolarisation des personnes handicapées**

Accord de coopération conclu le 10 octobre 2008 entre la Communauté française et la Région wallonne en matière de soutien à la scolarisation pour les jeunes présentant un handicap.

Assentiment porté à cet accord de coopération dans le décret du 30 avril 2009. L'accord a été prorogé par le Gouvernement wallon en juillet 2012.

#### - **Culture**

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française portant création du titre de « Métropole de la Culture de la Communauté Wallonie-Bruxelles »

Adopté le 3 avril 2009.

Accord de coopération entre la Communauté française et la Commission communautaire française portant création du titre de « Métropole de la Culture de la Communauté Wallonie-Bruxelles »

Adopté le 26 mars 2009.

Accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française en vue de la cogestion du Domaine de Mariemont.

Conclu le 30 janvier 2009.

- **Audiovisuel**

Accord particulier de coopération entre la Communauté française et la Communauté germanophone en matière de radiofréquences FM.

Adopté le 27 mai 2009.

Accord de coopération relatif à l'affectation de 30 % du produit de la rémunération pour copie privée à la promotion d'œuvres visées à l'article 55 de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur et aux droits voisins.

En préparation en vue d'une présentation prochaine au Gouvernement de la Communauté française.

- **Egalité des chances**

Accord de coopération relatif à la création d'un Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations et le racisme, le 23 juillet 2012.

En préparation en vue d'une présentation prochaine au Gouvernement de la Communauté française.